Les pronoms personnels sujets inversés et l'effacement de la première personne sujet dans le *Patois du Valromey*

Franck Delbarre

Introduction

Cet article propose un nouvel éclairage sur le patois francoprovençal du Valromey, situé dans le Bugey, concernant la morphologie et la syntaxe des pronoms personnels. Il permet de combler certaines lacunes de l'ouvrage de Stich (1998) sur le francoprovençal qui évoque très peu les patois actuels ou plus anciens du Bugey en général, mais aussi en l'absence de mentions véritables sur le francoprovençal dans la plupart des ouvrages de synthèse sur les langues romanes en général, le francoprovençal en étant le plus souvent la grande oubliée. Il complètera aussi la toute petite description grammaticale de l'ouvrage *Patois du Valromey* (Tronchon, 2001), en effet fort insuffisante pour appréhender le système grammatical du patois en question puisqu'on n'y trouve très peu d'explications sur les pronoms personnels et leur syntaxe, hormis une présentation succincte.

Le présent article vise à compléter la présentation du système pronominal du *Patois du Valromey* que nous avions faite dans un article précédent (2021), sans pouvoir aborder certains points de leur syntaxe par manque de place. Ainsi présenteronsnous cette fois les pronoms personnels sujets inversés, ainsi qu'une autre particularité de nombre de patois francoprovençaux, à savoir, la possibilité de supprimer le pronom personnel de 1p sujet, ce qui fait du francoprovençal du Valromey une langue partiellement pro-drop. Ces deux traits linguistiques du patois du Valromey le distinguent ainsi nettement du français standard, alors que les divers dialectes francoprovençaux ont longtemps été considérés comme de simples dialectes d'oïl jusqu'à la fin du XIX. A la suite de la présentation des pronoms personnels sujets inversés, nous évoquerons brièvement le cas des pronoms personnels compléments placés après le verbe en certains contextes. Nous fonderons nos observations quant

aux pronoms personnels et leur emploi dans le *Patois du Valromey* sur des exemples empruntés au texte notamment. Nous les éclairerons aussi occasionnellement en nous référant aux autres patois du Bugey éteints ou encore vivants pour lesquels nous disposons de textes écrits, afin si possible d'obtenir une image plus étendue dans l'espace et le temps sur le système pronominal des divers patois francoprovençaux du Bugey méridional.

Cet article se veut la traduction de nos efforts continus visant à décrire divers aspects de la syntaxe du Patois (*patois*) *du Valromey* (cf références), pour lequel il ne semble exister aucune véritable description exhaustive et scientifique contemporaine à ce jour. Cet ouvrage regroupant un corpus de 141 pages écrites en patois du Valromey définit aussi le cadre-limite de notre étude, en l'absence d'enquêtes auprès des locuteurs patoisants.

Les sources de notre étude

Nous ferons référence essentiellement au *Patois du Valromey* (celui de Ruffieu¹ inclus), et accessoirement à ceux de Vaux-en-Bugey et de Bettant, lieux tous situés dans le Bugey méridional, à travers les divers ouvrages mentionnés en références. Il y a des variations phonologiques, lexicales, morphologiques, grammaticales et syntaxiques entre ces patois, mais ces variations ne les différencient pas grandement. Il convient de noter que les livres de Decour sur le dialecte de Bettant décrivent un patois sur le point de s'éteindre dans les années 60 et aujourd'hui disparu, qui avait cependant connu des évolutions dont fait part Decour et qui se retrouvent dans d'autres patois francoprovençaux, ce qui n'est pas sans intérêt pour étudier le *Patois du Valromey* (2001). De même, le patois de Vaux est aujourd'hui éteint. Seul le *Patois du Valromey* décrit au contraire un patois encore vivant et contemporain, mais aux jours sans doute comptés. L'ouvrage *Patois du Valromey*, par son contenu sous forme de narrations et d'histoires orales diverses pour certains, constitue ainsi un témoignage vivant et récent de la langue parlée par ses auteurs patoisants et en reflète ainsi les pratiques langagières actuelles. Si les ouvrages sur les patois de Vaux et de Ruffieu sont l'oœuvre

de linguistes, les autres ne sont ainsi pas écrits par des linguistes, à l'instar par exemple de Decour, qui est historien et patoisant. Les références dans le texte aux patois autres que celui du Valromey viseront essentiellement à compléter notre vision du patois du Valromey par rapport à d'autres voisins, en plus de nous donner parfois un éclairage historique sur l'ensemble des patois du Bugey méridional.

Les pronoms personnels sujets inversés

Dans les patois du Valromey et de Ruffieu

Avant de rentrer pleinement dans le sujet, il convient de noter qu'il existe plusieurs procédés d'interrogation en francoprovençal. Si le plus simple consiste à changer l'intonation finale de la phrase déclarative, il est aussi possible d'utiliser l'équivalent du gallicisme « est-ce que » en patois, i.e. to què / to qu' (devant voyelle normalement) dans le *Patois du Valromey*, té ke / té k dans le patois de Bettant par exemple, tournures qui maintiennent donc l'ordre syntaxique de la phrase déclarative comme en français standard. En voici deux exemples du patois de Bettant (Decour, 1973 : 41) :

Kè shoûez'a té ke zhe vèy'o ? (quelle chose est-ce que je vois ?) Té k te vin ? (Est-ce que tu viens ?)

Bien que le précis grammatical du *Patois du Valromey* ne les mentionne pas, une particularité du francoprovençal du Valromey (et de bien d'autres dialectes francoprovençaux) est l'existence de formes pronominales sujets inversées, différentes des pronoms sujets placés devant le verbe, et utilisées dans la phrase interrogative avec inversion du sujet et du verbe (l'inversion est possible qu'il y ait ou non un adverbe, pronom ou adjectif interrogatifs). Il s'agit d'une particularité des dialectes francoprovençaux dans leur ensemble (Stich, 1998), qui les distingue du français qui pratique l'inversion pronominale du sujet, sans toutefois posséder une morphologie propre à ces pronoms inversés. Les formes des pronoms sujets inversés relevées dans le corpus de textes du *Patois du Valromey* ont été données dans Delbarre (2021, en 3.1).

En voici des exemples en situation :

```
K'mè vâ-tô? (Comment vas-tu? [p.3])
```

Â-te on sô a ta fattir, Ristô ? (As-tu un sou dans ta poche ? [p.21])

Crail' te qu' é sarra prâou moïlîllè pè sen'nâ dè râvè ? (Crois-tu que ce sera assez mouillé pour semer des raves ? [p.37])

```
Sâ-te parquè on sulfate ? (Sais-tu pourquoi on sulfate ? [p.40])
```

Quin'ta téta ar' t'y pouî fârè, hin ? (Quelle tête aura-t-il pu faire, hein ? [p.111])

On notera que la graphie n'est pas standardisée dans le sens où ces pronoms sujets inversés sont soit liés au verbe par un trait d'union, soit ils ne sont liés par rien de particulier. Noter aussi la présence d'un t' euphonique à la 3ème personne du singulier à la manière du français standard, et qui en partage sans doute la même origine, i.e. l'ancienne désinence verbale latine de la 3ème personne².

Les exemples de pronoms inversés n'abondent malheureusement pas dans le corpus, la non inversion étant aussi courante dans la phrase interrogative. Il est somme toute naturel que les exemples à la 2^{ème} personne y soient les plus nombreux. Cependant, Åhlborn (1946) nous procure la liste complète des pronoms atones postposés (inversés) comme suit, pour ce qui est de Ruffieu-en-Valromey, commune du Valromey, et à partir de laquelle on peut imaginer à quoi ressembleraient les pronoms manquants pour le *Patois du Valromey*: 1ps -dz³, 2ps -t, 3ps masc -té, 3ps fém -teul, 3ps neutre -to, 1pp -no, 2pp -vo, 3pp masc -ti, 3pp fém -teul. Åhlborn ne s'attarde malheureusement pas sur l'emploi de ces formes.

Dans le patois de Bettant

Etant donné la pauvreté du corpus du Patois du Valromey en exemples de pronoms personnels sujets inversés, et aussi par souci d'une plus grande exhaustivité sur cette particularité quant aux patois du Bugey méridional, région aux patois de laquelle nous consacrons toutes nos études sur le francoprovençal, nous allons maintenant voir comment Decour traite des pronoms sujets inversés. Son point de vue est très différent

de celui d'Åhlborn car il traite ce type de pronoms personnels non pas comme des pronoms indépendants distincts des pronoms personnels sujets antéposés, mais les traite d'un point de vue résolument syntaxique du fait qu'il ne note pas de différence de forme entre pronoms sujets antéposés et inversés. Cependant, on verra que la postposition du sujet pronominal inversé n'est pas sans influencer la phonologie de certaines désinences verbales, phénomène qui n'est pas noté chez Åhlborn ni dans le *Patois du Valromey*.

Dans la forme interrogative avec inversion du sujet pronominal, Decour soude la 2ps au verbe et redouble t- initial du pronom au présent de l'indicatif (mais pas aux autres temps):

```
A kwi té kè te po'rlè ? > A kwi po'rlètte ? (A qui parles-tu ?)
```

Et on dit selon lui (exemple du futur simple) : Po'rlaréte ? (Parleras-tu ?).

Le redoublement ne se produit que chez les verbes du 1^{er} groupe au présent, et donc pas dans les autres types de verbes :

```
Kè vaite ? (Que vois-tu ?).
```

Remarquer dans ce dernier exemple que tout verbe ayant la désinence –o'e doit la changer en –ai dans ce cas (en somme, le verbe « voir » fait normalement *te vo'e* dans la phrase déclarative).

Decour soude aussi la 2pp au verbe :

```
Kè té kè vo volîe ? > Kè volyîevo ? (Que voulez-vous ?)
Shantaro'vo ? (Chanterez-vous ?).
```

La 1pp no est liée au verbe avec un trait d'union et le verbe change sa terminaison

-on en –en au présent de l'indicatif (ce qu'on trouve aussi à l'impératif de la 1pp : il y a donc similitude syntaxique et phonologique entre l'interrogation inversée et l'impératif avec pronom complément) :

```
No moden > Moden-no? (Partons-nous?)
No v'gnon > V'gnen-no? (Venons-nous?).
```

Mais un tel changement de désinence verbale ne se fait pas au futur simple :

```
Shantaron-no? (Chanterons-nous?)
```

A la 3ps et à la 3pp, le pronom sujet est i au masculin et le verbe prend un -t euphonique :

```
a-t-i? (a-t-il?)
sè lévè-t-i? (se lève-t-il?)
modè-t-i? (part-il?)
vèyon-t-i? (voient-ils?)
shanto'van-t-i? (chantaient-ils?).
```

Les verbes ayant -o'e pour terminaison changent la diphtongue en -ai :

```
i vo'e (il voit) > vai-t-i? (voit-il?).
```

Seul le verbe étrè utilise le trait d'union entre le verbe et –i à la 3ps et 3pp du présent:

```
èt-i ? (est-il ?)
sont-i ? (sont-ils ?)
```

La seule exception à l'absence de forme de pronom sujet inversé différente de celle du pronom sujet antéposé est à la 3ps et 3pp du féminin, le pronom sujet inversé étant *elye* et le verbe prenant aussi un –t euphonique :

```
le shanto'vè (elle chantait) > shanto'vè-t-elye ? (chantait-elle ?) shantaron-t-elye ? (chanteront-elles ?) sont-elye ? (sont-elles ?).
```

Si l'on prend en compte ce dernier pronom sujet inversé, il est possible là aussi de créer une catégorie indépendante de pronoms sujets inversés pour le dialecte de Bettant.

Decour ne fait pas cas de tournure inversée avec la 1ps. Concernant le pronom neutre \dot{e} , il note que dans la forme interrogative inversée, le pronom neutre devenait autrefois au, mais à l'époque où Decour écrit, il est remplacé par la forme \dot{e} :

```
Ghéro gna-t-au ? (Combien y en a-t-il ?) > ghéro gna-t-è ?
```

Quant au patois voisin de Vaux-en-Bugey, on trouvera les formes des pronoms personnels sujets inversés dans Delbarre (2021) en 3.4. Duraffour ne précise pas leur emploi, se contentant de quelques exemples que nous ne reprendrons pas ici. Cependant notons aussi que dans ce patois la 1ps et les 3p dans leur ensemble, y compris la 3p neutre, sont bien distinctes morphologiquement (phonologiquement) quand elles sont sujet antéposé ou sujet inversé, et que Duraffour choisit d'intégrer le -t euphonique du verbe à la 3p aux pronoms sujets inversés.

Le paragraphe 3 nous aura permis d'apprécier cette particularité de la syntaxe et de la morphologie pronominale des patois du Bugey méridional du francoprovençal. Nous allons désormais aborder brièvement la forme des pronoms personnels compléments après le verbe dans la limite de ce que nous pouvons rapporter, les textes ne fournissant que peu d'exemples notamment des pronoms compléments combinés.

Les pronoms compléments postposés au verbe

Tout comme en français standard, les pronoms compléments sont postposés au verbe à l'impératif affirmatif (mais ils sont antéposés au verbe à l'impératif négatif, comme en français). Åhlborn indique (id. : 63) que dans cette position, les pronoms compléments du patois de Ruffieu « ne sont pas traités de la même façon qu'en français », en ce qu'ils sont enclitiques (atones) en patois, la 3ps du masculin se réduisant à la consonne l seule notamment. De plus, les pronoms avec initiale vocalique doivent prendre un z euphonique entre le verbe et eux-mêmes ou entre eux-mêmes, ce qui ne diffère pas en fait du français qui ajoute si nécessaire une désinence -s dans ce cas. Åhlborn donne par exemple :

Akrotse-l (Accroche-le)

Ekrivé-zo kmen vo volie (Ecrivez-le comme vous voulez)

Tua-zen lamen (tues-en seulement)

Fâ-me-zi rentrâ (Fais-m'y renter)

Amena-mel (Emmène-le-moi)

Dans les autres patois aujourd'hui disparus de Bettant (Duraffour ne donne pas de précision quant au patois de Vaux dans son ouvrage sur ce point-là), la situation était la suivante. Decour (1973, 13), pour le patois de Bettant, mentionne à l'instar d'Åhlborn que les pronoms compléments postposés au verbe deviennent atones et « font corps avec » lui, entraînant un déplacement de l'accent tonique du verbe vers sa dernière syllabe s'il y a lieu (sans en définir les conditions précises). Il remarque que ce trait phonétique est parfois commun au verbe employé avec un pronom personnel sujet postposé (notamment quand le verbe est à la 1pp). Si Åhlborn lie les pronoms postposés au verbe avec un trait d'union, Decour préfère les lier directement au verbe sans artifice à la manière de l'italien ou de l'espagnol par exemple :

Ghétäm'è (Regarde-moi)

Decour ne fait aucunement mention de la réduction du pronom de 3ps masculin comme à Ruffieu :

Twäl'o (Tue-le)

Il indique que les pronoms indirects de 3p demeurent accentués et les maintient séparés du verbe dans la graphie :

Po'rl'a li (Parle-lui)

Quand la liaison phonétique en z apparaît, un trait d'union s'intercale entre elle et le pronom suivant :

Prènz-au (Prends-le)

Si les pronoms $\grave{e}n$ et i sont eux aussi toniques après le verbe, le fait qu'ils ont une initiale vocalique masque leur caractère indépendant du verbe dans la graphie en raison du z euphonique :

Pènsènz-i (Pensons-y)

Bien que les auteurs cités ici traitent les pronoms compléments postposés de manière quelque peu différenciée de ceux antéposés au verbe, on ne trouve aucune trace apparente des phénomènes rapportés précédemment à ce sujet dans le *Patois du Valromey*, la graphie employée dans cet ouvrage masquant sans doute les faits phonétiques caractéristiques mentionnés ci-dessus, s'ils existent encore au moment de sa publication. On ne trouve pas non plus de réduction de la 3ps masculine dans notre corpus. Ainsi dit-on :

```
Fétè-le bascoulâ... (Faites-le basculer... [p.66])
```

Tout juste observe-t-on que les pronoms postposés sont liés ou non au verbe par un trait d'union de manière irrégulière :

```
Léontine, léva-tè (Léontine, lève-toi [p.1])
Fâ-mè d'abôr mon panillè (Fais-moi d'abord mon panier [p.1])
Tin tè bon! (Tiens-toi bien! [p.25])
```

La relativement pauvre fréquence des impératifs avec pronom complément postposé en raison de la nature narrative de l'ouvrage ne favorise pas non plus la récolte de données en la matière, ce qui ne nous permet pas de conclure en la matière à ce stade de nos recherches.

On remarquera que les pronoms compléments sont antéposés au verbe à l'impératif négatif, que l'adverbe négatif *nè* soit présent ou non, pratique courante en français parlé négligé, ce qui nous ramène au cas des pronoms compléments antéposés :

```
T'in fa pâ (T'en fais pas [p.17])

Nè tè fotto pâ dè mè! (Ne te fous pas de moi! [35])

Nè mè deutè pâ qu'é n'è bin' d'âtro (Ne me dites pas qu'il y en bien d'autres [p.136])
```

Une caractéristique pro-drop du patois du Valromey L'omission du pronom sujet chez Åhlborn et les autres auteurs

Pour finir notre tour d'horizon sur les pronoms personnels des patois francopovençaux du Bugey méridional, nous allons aborder un autre trait particulier à ces patois qui les différencie du français. Nous avons choisi de relever d'abord les remarques d'Åhlborn sur le patois de Ruffieu-en-Valromey afin de prendre une approche historique sur ce fait linguistique du patois du Valromey, commun d'ailleurs à bien d'autres francoprovençaux.

Åhlborn, dans les paragraphes qu'il consacre aux pronoms personnels et à leur syntaxe, indique que « le pronom-sujet s'omet très souvent dans le parler spontané. Il semble pourtant que son omission donne à beaucoup de patoisants une impression de négligence et de rudesse, et quand on fait répéter son interlocuteur, le pronom réapparaît le plus souvent ». Stich (1998 : 97), de son côté, indique bien que certains dialectes francoprovençaux (sans les nommer) peuvent supprimer tous les pronoms sujets à l'image d'autres langues romanes comme l'italien, l'occitan et l'espagnol, et que d'autres maintiennent obligatoirement le pronom sujet à toutes les personnes, comme en français ou dans certains dialectes d'Italie du nord. Il note ainsi que « l'omission du sujet se fait surtout à la première personne du singulier, et aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel » selon les dialectes. Pour appuyer son observation quant au patois de Ruffieu, Åhlborn affirme que les règles données par Duraffour quant au patois de Vaux « explique[nt] aussi la plupart des faits » notés par ses soins à Ruffieu.

Les règles en question sont les suivantes : le pronom sujet est exprimé quand il est seul devant le verbe, mais il n'est pas exprimé à la 1ps quand le verbe est précédé d'un autre pronom proclitique ou de la négation . Il nous semble cependant qu'il existe une inconsistance entre ces règles de Duraffour reprises pas Åhlborn et les relevés que ce dernier fait lui-même dans son ouvrage.

D'abord, la très grande majorité des exemples d'omission du pronom-sujet chez Åhlborn relèvent très nettement de la 1ps. Tout juste donne-t-il quelques exemples d'autres sujets pronominaux omis qui relèvent plus de l'idiotisme que de la règle : d'une part les formes verbales *kõprenie* (vous comprenez) et *vaide* (vous voyez) employées en incise au milieu des phrases pour interpeler son interlocuteur, et d'autre part les expression fo (il faut) et y a (il y a), que nous avons aussi observées dans le corpus du *Patois du Valromey*. Or, dans les expressions citées par Åhlborn ci-dessus, il se trouve que le sujet pronominal devrait être seul et devrait donc être exprimé! Et s'il indique que le pronom sujet de 2ps s'omet devant les verbes pronominaux, il n'en donne aucun exemple.

Par ailleurs, Åhlborn affirme : « Dans les propositions subordonnées, j'ai cru entendre disparaître aussi d'autres personnes du pronom ». Mais il avoue lui-même ensuite que « comme il s'agit d'omissions tout à fait sporadiques et qui peuvent s'expliquer par des erreurs de perception [la sienne ?], i (il) et l (elle) étant très sujets à être engloutis par l'entourage, je n'en ferai pas état ici » (sic!). On ne peut ainsi que s'interroger sur les faits qu'il décrit dans ses travaux.

Nous proposons donc une autre interprétation des faits pour le *Patois du Valromey*, et constaterons que les exemples donnés par Åhlborn quant à la suppression de la 1ps sujet peuvent donc s'expliquer autrement et simplement, tout en admettant l'absence apparente de caractère obligatoire de l'omission de la 1ps sujet.

L'omission du pronom sujet dans le Patois du Valromey

Les faits notés par Åhlborn ne semblent plus opérer dans le *Patois du Valromey* tels quels. Ainsi, les pronoms sujets y sont obligatoires devant le verbe, comme c'est le cas en français aussi : près de 60 ans s'étant écoulés entre la publication des travaux d' Åhlborn et celle du Patois du Valromey, on ne peut écarter une évolution francisée des patoisants auteurs de ce dernier ouvrage, mais d'autres éléments viendront appuyer notre point de vue ensuite.

Craillo biè què cho cô, no z'in fé l'tor' dè la campagne (Je crois bien que ce coup-ci, nous avons fait le tour de la campagne [p.82])

Vo z' é deu (Je vous ai dit [p.16])

M'in vé fârè bail'rè lo bouo (Je m'en vais faire boire les boeufs [p.24])

Nè vo racontarail' pô k'mè le Norè è v'nou ou mondo (Je ne vous raconterai pas

comment le Norè est venu au monde [p.84])

Mais si le groupe verbal commence par une voyelle, le pronom personnel sujet d'z' semble normalement employé. Nous avons relevé 8 occurences de tels cas, nettement moins nombreux que les groupes verbaux avec initiale consonnantique :

D'z'in cognésso (J'en connais [p.41])

Il semble ainsi que la condition de suppression de la 1ps dans le *Patois du Valromey* soit d'ordre phonétique plutôt que guidée par des principes syntaxiques comme évoqués chez Åhlborn. Cependant, la suppression du pronom personnel d'z' n'est qu'une possibilité et n'a rien d'obligatoire apparemment, puisqu'on trouve aussi dans le corpus du *Patois du Valromey*:

D'z sail' chour (je suis sûr [p.109])

D'ze vé fârè enco quâquè mail'zon dou v'lad'zo avan la nué (Je vais encore faire quelques maisons du village avant la nuit [p.86])

Une interprétation d'emploi emphatique du pronom sujet d'z semble difficile, puisque le *Patois du Valromey* possède la forme emphatique $m\dot{e}$ qui accompagne alors le pronom sujet de la 1ps comme nous le remarquons dans l'exemple suivant :

Mè, d'ze vé copâ vôtron pouar' [...] (Moi, je vais couper votre cochon [p.68])

L'emploi du pronom personnel sujet de 1ps devant consonne est toutefois marginal car on n'en a trouvé que 3 exemples dans tout le corpus (contre 103 occurences de suppressions devant consonne).

Ainsi, le patois du Valromey ne pratique-t-il, selon ce qu'on a observé dans le corpus disponible, que la suppression de la première personne du singulier, mais seulement devant consonne et de manière optionnelle apparemment, même si plus que

généralement la suppression s'opère.

Et si l'on considère le pronom neutre sujet é , il s'avère que le Patois du Valromey l'omet aussi normalement pour exprimer « il y a », illustrant la suppression de la 3p (ici limitée) évoquée par Stich précédemment :

Na polail v'névè vîl'lè si y évè quâquè mîtè a picorâ (Une poule venait voir s'il y avait quelques miettes à picorer [p.5])

De même, le verbe *restâ* employé impersonnellement peut ne pas avoir non plus de sujet pronominal dans le *Patois du Valromey*:

Restâvè a vîl'lè ce qu'on farreu dè lè polail' è dè lo iapin' dè la Justine (Il restait à voir ce qu'on ferait des poules et de slapins de la Justine [p.16])

Restâvè quâquè brecôlè a rîntrâ (Il restait quelques bricoles à rentrer [62])

Mais on trouve aussi:

É réstâvè a fârè le lon dè la cîza (Il retait à faire le long de la haie [p.21])

É r'a diou réstâ què quâquè viâille pédoué a na raceun'na soleuda (Il n'a dû rester que quelques ceps pendus à une racine solide [95])

On note que ces deux expressions ont en fait un sujet réel qui est postposé, mais que ce sujet ne commande pas l'accord en nombre de ces deux expressions toujours au singulier.

Une autre possibilité de ne pas exprimer le pronom personnel sujet dans le Patois du Valromey est dans le cas d'une série de propositions ayant le même sujet, le pronom (ou le nom sujet) pouvant n'apparaître que pour le premier verbe de ladite série, ce qui se fait aussi en français :

Le Ristô a sortou son d'nâ dè sa lotta, a pédou sa casquetta a on pô è s'è chètâ a l'ombra pè m'd'zîllè. (Le Ristô a sorti son dîner de la hotte, a pendu sa casquette à un échalas et s'est assis à l'ombre pour manger [p.4])

De la suppression des pronoms personnels sujets à leur imposition dans les langues romanes

Posner (2006: 51) distingue deux sortes de langues parmi les langues romanes : d'une part les langues pro-drop qui, comme l'italien, l'espagnol ou le roumain, «s'en remettent d'abord aux désinences flexionnelles pour marquer la personne du verbe », les pronoms personnels sujets y ayant essentiellement une fonction de mise en emphase du sujet ainsi exprimé, et «celles qui font usage de pronoms sujets antéposés » systématiquement (hormis au mode impératif et aux modes non personnels, devrait-on ajouter), comme le français, le portugais du Brésil et divers dialectes italiens septentrionaux. Si le concept de langue pro-drop se limite à la possibilité de supprimer le pronom personnel sujet dans les langues romanes, il est des langues où ce concept s'étend aux pronoms personnels compléments ou leurs équivalents, comme le japonais par exemple, où les participants bénéficiaires de l'action ou la subissant sont souvent non exprimés car disponibles grâce au contexte de communication (on peut d'ailleurs se demander s'il y a vraiment des pronoms personnels en japonais, mais ce n'est pas notre sujet ici). On notera que le statut du francoprovençal n'est pas discuté de ce point de vue chez Posner, les dialectes francoprovençaux étant peu cités dans les ouvrages spécialisés sur les langues romanes ordinairement. Nous verrons que les dialectes francoprovençaux, et donc celui du Valromey, occupent une position originale au sein des langues romanes du point de vue du concept de langue pro-drop.

Posner (2006 : 53) souligne que « sans aucun doute l'usure des inflexions personnelles favorise l'augmentation de l'usage des pronoms [sujets] », elle poursuit en indiquant que « la direction de cause n'est pas sans controverse ; en effet les preuves historiques semblent n'indiquer aucune corrélation chronologique directe

entre la perte des inflexions et l'usage obligatoire des pronoms [sujets] exprimés », tout en reconnaissant que « la plupart des savants sont d'accord sur le fait que, [...], la fonction de distinction des personnes est passée des désinences verbales aux pronoms sujets proclitiques » en français (id. : 46), ce qui est ainsi le cas en francoprovençal du Valromey manifestement. Il faut néanmoins avoir à l'esprit que le français n'a pas toujours été une langue dite non-pro-drop, i.e. nécessitant un pronom personnel sujet exprimé systématiquement. Les textes de vieux français regorgent d'exemples où les pronoms sujets sont absents, faisant dire à certains que « le vieux français était plus prototypiquement roman que le français moderne » (Posner, id. : 47).

Posner rappelle (id : 53) que « dans les textes en vieux français les pronoms sujets ne sont pas utilisés dans des contextes où ils seraient obligatoires en français moderne. Les textes de vieux français tolèrent aussi plus de variation dans l'ordre des mots et montrent une plus riche morphologie verbale que le français moderne. Cependant elle indique que certains traits introduits en vieux français sous l'influence des langues germaniques, comme l'emplacement en second dans la phrase du verbe (par exemple : Ainsi soit-il), ne sont pas sans rapport avec la suppression du sujet pronominal, même si le lien entre la perte de cet ordre des mots avec verbe en seconde position et l'obligation d'exprimer le pronom sujet n'est toujours pas « complètement » prouvé.

La standardisation largement opérée au cours du XVII siècle en France sous l'égide des idées de clarté et d'élégance de la langue (les tournures sans pronom sujet ont été alors jugées « inacceptables et archaîques en ce qu'elles étaient potentiellement ambigües », Posner, id.: 54) a sans doute joué dans la systématisation de l'usage des pronoms personnels sujets, comme le suggère encore Posner (id: 48), et ce d'autant plus que les désinences verbales tendaient à se confondre dans la prononciation. Ce dernier point est d'ailleurs partiellement le cas dans le verbe francoprovençal du Patois du Valromey. En effet, à titre d'exemple, si la 1ère du singulier est en -o au présent de l'indicatif des verbes réguliers, les 2ème et 3ème personnes du singulier sont toutes deux en -è, tandis que la 1ère du pluriel et la 3ème du pluriel peuvent aussi se confondre sous la forme -on, bien qu'il y ait des variantes en -in pour la 1ère du

pluriel (cf exemple de conjugaison du verbe *t'santâ* dans le précis grammatical du *Patois du Valromey*). C'est d'ailleurs sans doute la distinction de la 1ère du singulier en -o sur le verbe qui permet encore la suppression possible du pronom personnel sujet correspondant.

On notera cependant que la suppression n'est pas impossible en français parlé peu châtié encore aujourd'hui :

M'en vais lui dire un mot!

Y a quelque chose qui cloche.

Faut pas dire des choses comme ça!

Mais le phénomène semble plus limité en français. De ce point de vue, les patois francoprovençaux, qui, comme celui du Valromey, pratiquent la suppression possible ou systématique de certains pronoms personnels sujets (essentiellement la 1ps sujet pour le *Patois du Valromey*) occupent une position intermédiaire entre les langues romanes qui se passent volontiers de tout pronom personnel sujet (sauf pour exprimer l'emphase) comme l'italien, l'espagnol, le romain ou le portugais d'une part, et celles qui comme le français ou d'autres dialectes septentrionaux italiens en rendent l'usage obligatoire (sauf au mode impératif).

La suppression du pronom personnel sujet dans les dialectes de Bettant et de Vaux

Chez Decour, la 1ps sujet ne s'emploie pas normalement sauf devant voyelle, ce qui vient conforter notre point de vue précédemment donné sur ce phénomène dans le *Patois du Valromey*. Et le pronom neutre \dot{e} est souvent supprimé devant les auxiliaires: yè mè (c'est moi).

Chez Duraffour (patois de Vaux), concernant le pronom sujet de la 1ps, il est omis si le verbe comporte la négation ne ou un pronom complément antéposés. Chez les verbes pronominaux, comme le verbe à la 1ps comporte ainsi un pronom réfléchi antéposé, le sujet pronominal peut ne pas s'exprimer :

```
me pínò (je me peigne)
me sai penâ (je me suis peigné).
```

Mais il nous semble là aussi que ces cas peuvent s'expliquer par le fait que les termes antéposés au verbe ont eux-mêmes une initiale consonnantique.

Par contre, Duraffour évoque un autre cas que nous n'avons pas du tout trouvé dans le *Patois du Valromey*: au passé composé (et sans doute aux autres temps composés), la 1pp et 2pp sujets ne sont généralement pas exprimées:

```
nò son pròmenâ (nous nous sommes promenés)
vòz éte pròmenâ (vous vous êtes promené).
```

Duraffour indique aussi que le pronom neutre est plutôt omis avec les verbes impersonnels : pyoua (il pleut). Cependant, les verbes impersonnels le restituent sous une forme abrégée –t dans l'interrogation inversée : pyouat ? (pleut-il ?). La suppression du pronom sujet impersonnel semble donc plus ample dans ce patois que dans le *Patois du Valromey*.

Conclusion

Nous avons pu apprécier dans cet article d'une part l'existence des pronoms perosnnels sujets inversés dans divers patois du Bugey méridional (attestés aussi dans d'autres patois francoprovençaux) ainsi que la possibilité de supprimer le pronom sujet antéposé de 1ps dans ces mêmes patois bugistes, deux particularités linguistiques qui font la curiosité de ces patois face au français standard d'aujourd'hui et qui surprennent les francophones. Åhlborn, dans son introduction à la syntaxe des pronoms personnels, évoque ainsi, pour la suppression possible du pronom personnel sujet, une relique de la langue latine, pratiquée de manière bien plus systématique dans d'autres langues romanes descendant donc du latin.

Cependant il faut bien noter que la suppression du pronom sujet de 1ps dans le

patois du Valromey, et en général les possibilités de suppression des autres pronoms personnels sujets (en fait uniquement la 3p impersonnelle é dans les faits), sont très limitées dans le corpus du *Patois du Valromey*, comparé à d'autres patois tels que rapportés par divers auteurs que nous avons cités. Y a-t-il eu francisation ou y a-t-il un souci de correction de la langue par rapport aux habitudes françaises environnantes, on ne peut rien en dire, mais il semble en effet que ce phénomène se limite dans le *Patois du Valromey* à la 1ps devant consonne et à la 3p impersonnelle dans certaines expressions.

Notes

- Nous n'avons pas pu reproduire fidèlement les exemples empruntés aux ouvrages sur les patois de Ruffieu et de Vaux en raison de la graphie scientifique particulière employée par leurs auteurs respectifs, mais notre graphie s'attache à s'en rapprocher au mieux.
- ² Åhlborn lie d'ailleurs dans la graphie le t aux pronoms de 3p (cf 2).
- ³ Åhlborn indique une forme dzo dans les patois voisins de Ruffieu. Et il remarque une légère différence de prononciation entre la 2ps sujet préposée et celle postposée, sans toutefois la noter graphiquement.
- ⁴ L'apostrophe indique juste la nature atone de la voyelle du pronom complément dans la graphie adoptée par Decour.
- ⁵ Åhlborn indique plus loin dans son paragraphe sur la syntaxe des pronoms personnels sujets que le pronom de 1ps sujet réapparaît quand le pronom complément précédant le verbe commence par une voyelle.

Bibliographie

Åhlborn, G. (1946). *Le patois de Ruffieu-en-Valromey*. Goteborg : Wettergren & Kerbers Forlag

- Ascoli, G. I. (1877). Schizzi franco-provenzali. *Archivio glottologico italiano* 2, pp.61–120
- Decour, A. (1966). Le patois de Bettant. Mantes et Bettant: France
- Decour, A. (1973). Grammaire du patois de Bettant. Bettant : France
- Delbarre F., (2013). La syntaxe des auxiliaires dans certains dialectes francoprovençaux du Bugey, *Southern Review*, Vol.28, pp.25-42.
- Delbarre F., (2015). Le francoprovençal et ses graphies Situation actuelle des patois du Bugey. In : *Southern Review*, 29, pp.55-70.
- Delbarre F., (2015a). L'accord du participe passé dans les dialectes francoprovençaux du Bugey. In : *Southern Review*, 30, pp.41-54.
- Delbarre F., (2015b). Petit descriptif de la morphologie et de la syntaxe des articles dans le Patois du Valromey. *Okinawa Kenritsu Daigaku kiyô*, *24*, *pp.1-13*
- Delbarre F., (2016). L'effacement du verbe « être » dans le dialecte francoprovençal de la Bridoire. *Ôbei bunka ronshû, vol. 61*, pp.21-39
- Delbarre F., (2017). La syntaxe de l'adjectif participial dans le Patois du Valromey (francoprovencal). *Scripsimus 26*, pp.1-22.
- Delbarre F., (2018). Le système démonstratif dans le Patois du Valromey. *Scripsimus* 27. pp.1-24
- Delbarre F. (2021). Morphologie et syntaxe de pronoms personnels dans le Patois du Valromey. *Ôbei bunka ronshû*, vol. 65, 79-102
- Duraffour, A. (1932). Description morphologique du parler franco-provençal de Vaux (Ain) en 1919-1931. Institut phonétique de Grenoble
- Duraffour, A. (1941). *Lexique patois-français du parler de Vaux-en-Bugey*. Grenoble : institut de phonétique
- Philippon, E. (1892). Patois de la Commune de Jujurieux. Welter : Paris
- Posner, R. (2006). The Romance languages. Cambridge University Press
- Stich, D. (1998). Parlons francoprovençal. Paris: L'Harmattan
- Tronchon, J. (2001). Le patois du Valromey. Sites et Monuments du Valromey: France

Résumé

フランコプロヴァンサル語のヴァルロメー方言における 倒置代名詞と主語の第一人称代名詞の脱落減少

筆者はこれまでに、フランコプロヴァンス語域における諸方言の書記法の歴史と様々な文法項目(冠詞の形態論、助動詞のシンタクスなど)について論文で取り上げた。本稿では新たな試みとして、ヴァルロメー方言を中心にビュジェー地方南部で話されている(いた)フランコプロヴァンス語の諸方言における代名詞の形態とシンタクスの特徴について、現代フランス語とその他のビュジェー地方の方言の対比を行う。本論はとりわけフランス語文法にない倒置代名詞と主語の第一人称代名詞の脱落減少にも焦点を当てる。結果として現代ヴァルロメー方言の文法仕組みが認識できるだろう。それにより本研究は、フランコプロヴァンス語の諸方言研究の一助となろう。